

LE MONDE DEPUIS LES ANNÉES 1990 : NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE, NOUVEAUX ENJEUX

« L'Amérique sera le champion de la défense de la liberté et de la justice ».
Discours de George W. Bush sur l'état de l'Union, 29 janvier 2002.

La fin de la guerre froide représente une rupture importante dans les relations internationales. Le président des États-Unis, George Bush, évoque un « nouvel ordre mondial » et place ses espoirs dans le développement d'un nouveau multilatéralisme et dans une coopération internationale renforcée. Certes, la guerre du Golfe en 1990-1991 semble montrer un renouveau, où les grandes puissances et l'ONU coopèrent au nom du respect des droits de l'homme, mais, très vite, les espoirs sont déçus. Les conflits et les guerres se multiplient en effet, par exemple en ex-Yougoslavie, tandis que l'ONU et les puissances occidentales se montrent impuissantes. De nouveaux massacres de masse ont également lieu, en particulier au Rwanda et en ex-Yougoslavie. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis marquent un nouveau tournant, avec l'essor d'un terrorisme islamiste mondial qui, depuis cette date, n'a cessé de se développer. Les guerres changent ainsi de nature.

Les années 2000, 2010 et 2020 sont aussi celles d'un renouvellement de l'affrontement des puissances, avec par exemple l'émergence de la puissance chinoise, mais aussi de nouveaux efforts pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement et changement climatique).

Dans un monde devenu multipolaire et instable, comment évolue la hiérarchie des puissances et pourquoi les conflits changent-ils de nature et d'échelle ?

I. À la recherche d'un nouvel ordre mondial (1991-2001)

A. Nouvel ordre mondial ou *Pax americana* ?

1. L'hyperpuissance américaine

La disparition de la superpuissance soviétique laisse les États-Unis seuls, sans rival de même catégorie, comme «hyperpuissance» (terme inventé par Hubert Védrine, diplomate et ancien ministre). Cette nouvelle situation pose plusieurs défis face au reste du monde.

- **Après la fin de la guerre froide et la disparition de l'URSS au début des années 1990, les États-Unis se retrouvent sans rival.** La Russie, empêtrée dans de graves difficultés économiques et politiques, n'est plus un concurrent sérieux.
- **Plus aucun État ne semble en mesure de rivaliser avec leur force de frappe économique, leur arsenal militaire (hard power) et leur rayonnement culturel (soft power).**

Zoom - hard power et soft power

L'ouvrage de Joseph Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, publié en 2004, est à l'origine de la distinction courante entre **hard power** et **soft power**. De manière superficielle, elle recoupe en partie le clivage entre force militaire, éventuelle base d'impérialisme, et influence civile. On a pu dire aussi que le **hard power** renvoyait au pouvoir de coercition des États-Unis tandis que le **soft power** serait le pouvoir d'influence de l'Union européenne, ou sa « puissance de la norme ». En réalité, les deux aspects sont souvent imbriqués, ce qui conduit au **smart power** ou « pouvoir de l'intelligence », associant armée forte et partenariats. Cette dernière notion a été officiellement défendue par Hillary Clinton lorsqu'elle était secrétaire d'État de l'administration Obama.

- Les États-Unis dominent ainsi incontestablement la décennie 1990, et deviennent, **une hyperpuissance**. Le terme d'hyperpuissance a été utilisé en 1999, par le ministre français des Affaires étrangères **Hubert Védrine** pour qualifier le type de puissance exercé par les États-Unis depuis la fin de la guerre froide. Il est considéré comme péjoratif par les Américains qui préfèrent l'expression de « **monde unipolaire** » ou de « **moment unipolaire** ». **La fin de la guerre froide a ainsi consacré non seulement la défaite du modèle communiste, mais aussi le triomphe du modèle américain. Les États-Unis apparaissent ainsi aux autres États comme les gendarmes du monde.**
- **Comme en 1918 et en 1945, les États-Unis veulent diffuser la démocratie libérale et défendre le droit international** : un « **nouvel ordre mondial** » doit succéder à la guerre froide. Les présidents George Bush (1989-1993) et Bill Clinton (1993-2001) se rallient au **multilatéralisme** en opérant avec l'accord de l'ONU. **L'OTAN, qui avait été fondée en 1949, est réorganisée et élargie à d'anciens pays du Pacte de Varsovie, ainsi la Pologne et la Hongrie.**

ZOOM - « La fin de l'histoire » Francis Fukuyama

Les États-Unis cessent de soutenir des dictatures considérées avant comme un moindre mal, favorisant les transitions démocratiques en Amérique latine, en Afrique du Sud, aux Philippines, etc. Dans ce contexte euphorique, est paru, en 1992, « **La Fin de l'Histoire et le Dernier Homme** », ouvrage du politologue américain **Francis Fukuyama**. Ainsi, l'effondrement du communisme, synonyme de despotisme, semblait consacrer la démocratie comme le seul régime légitime. **Fukuyama** estimait que la victoire de la « **démocratie de marché** » (*victoire du capitalisme, associé à la démocratie*) était définitive sur le plan idéologique et promettait à l'humanité paix et prospérité, sous la direction bienveillante des États-Unis. **Toutefois le réveil des nationalismes, suite à l'écroulement des régimes communistes, la renaissance des intégrismes religieux, les attentats islamistes et le conflit syrien ont infirmé la thèse de Fukuyama.** D'autres modèles idéologiques concurrencent la démocratie sans compter que les droits de l'homme sont niés par certains États comme la Chine pour lesquels l'individu doit s'effacer par rapport au groupe. D'autres politologues observent que la fin des logiques bipolaire exacerbé les conflits locaux, ou, à l'instar de S. P. Huntington, craignent une « **guerre des civilisations** », opposant notamment l'Islam à l'Occident.

2. La première guerre du Golfe (1990-1991) : une coopération internationale

- La première guerre du Golfe est considérée comme le premier conflit post-guerre froide, dans lequel les États-Unis et l'URSS se sont mis d'accord, avec la collaboration de l'ONU. Depuis la fin de la guerre Iran-Irak, les tensions demeurent très fortes, tandis que l'Irak sort épaisé et ruiné du conflit, surendetté auprès des États arabes notamment du Koweït.
- Le 2 août 1990, l'Irak envahit le Koweït : c'est le début de la guerre du Golfe. L'ONU vote dès le 3 août une résolution qui condamne l'intervention irakienne, tandis que les États-Unis commencent à former une coalition internationale de 29 États (dont la France, le Royaume-Uni, l'Égypte, la Syrie, l'Arabie Saoudite et le Koweït) qui reçoit de l'ONU en novembre 1990, l'autorisation d'une intervention armée.
- Le président américain George Bush (*senior*) se dit persuadé que la coopération interétatique, sous la tutelle des États-Unis, annonce un « **nouvel ordre mondial** » dans lequel les Américains défendront l'intégrité de tous les territoires agressés, en concertation avec leurs alliés : un **nouvel ordre mondial fondé sur le droit international, la justice et le respect des droits de l'homme**.
- Cette intervention, menée par les États-Unis, débute en janvier 1991 : c'est l'**opération Tempête du désert**. En quelques semaines, la coalition libère le Koweït puis envahit le sud de l'Irak. Saddam Hussein est alors contraint de signer le cessez-le-feu le 2 mars 1991. Le bilan est très lourd pour l'Irak, qui a perdu 150 000 hommes.
- L'extraordinaire puissance militaire américaine a l'occasion de se déployer pour jouer le rôle de « **gendarme du monde** » lors de la **crise du Koweït en 1991**. C'est la première guerre « **spatiale** », plus de 80 % des munitions utilisées étant guidées par satellite pour des frappes précises (ou « **chirurgicales** »).
- La guerre est certes achevée, mais le Moyen-Orient en ressort encore davantage déstabilisé et divisé, tout comme l'Irak où les populations sunnites du sud et celles kurdes du nord tentent de se soulever ce qui entraîne une violente répression de Saddam Hussein qui fait des dizaines de milliers de morts. Les États-Unis n'ont pas voulu chasser du pouvoir Saddam Hussein, de peur de provoquer une déstabilisation de la région et d'ouvrir la porte aux islamistes sunnites qui rêvent de faire de l'Irak ce qu'est devenu l'Iran. L'ONU et les États-Unis maintiennent cependant la pression sur l'Irak tout au long des années 1990 : embargo sur le pétrole (l'Irak n'a plus le droit d'en vendre, sauf, à partir de 1995, pour acheter de la nourriture et des médicaments) et obligation de détruire les armes non conventionnelles (chimiques et biologiques).
- Les États-Unis se sont retrouvés sans rival. Ils purent, dans le monde de l'après-guerre froide, exercer une suprématie militaire dont il n'y a pas d'équivalent dans l'histoire. Les trois « **success stories** » (la guerre du Golfe, les interventions en Bosnie et au Kosovo) ainsi que le mot d'**hyperpuissance** ne doivent pas toutefois induire en erreur. **Hyperpuissance ne signifie pas toute-puissance** comme le cas de la Somalie l'a illustré dès 1992. De plus, penser que les États-Unis joueraient le rôle de « **gendarmes du monde** » de bras armé de l'ONU, était se tromper. Les Américains défendent avant tout leurs intérêts et ont élaboré, en 1991, la **doctrine militaire Powell** aux règles d'engagement strictes. Et, même quand la doctrine Powell n'a pas été respectée, c'est-à-dire quand les États-Unis sont intervenus sans qu'il y ait des intérêts majeurs en jeu, une limite très claire a été posée : le « **zero casualty** », ne pas subir de pertes humaines.

B. Les progrès de la démocratie dans le monde

L'échec du modèle communiste entraîne des progrès dans la démocratie et la liberté partout dans le monde, particulièrement en Europe centrale et orientale et en Afrique du Sud. Dans d'autres pays, les systèmes démocratiques se consolident, ainsi en Corée du Sud, à Taïwan et dans certains pays d'Afrique subsaharienne. Ailleurs, ce sont des régimes autoritaires solidement installés qui disparaissent, ainsi en Indonésie en 1998.

1. Le retour de la démocratie en Europe de l'Est

- La chute du communisme dans les anciennes démocraties populaires entraîne une très difficile transition politique et économique au cours de la décennie 1990, c'est-à-dire que le retour à la démocratie et au capitalisme libéral se fait de manière heurtée et très déstabilisante pour l'ensemble de la société. En se libérant du totalitarisme communiste, les anciennes démocraties populaires deviennent des démocraties libérales de type occidental (libertés publiques, système parlementaire). Cet apprentissage démocratique est toutefois difficile, car la tradition démocratique est souvent peu présente dans ces pays : instabilité politique, faiblesse du taux de participation aux élections, corruption et clientélisme.
- À ces difficultés s'ajoute la brutalité du passage du communisme au capitalisme. Les nouveaux gouvernements ont imposé une thérapie de choc pour remettre à niveau des systèmes économiques sinistrés par quarante ans de communisme : réformes structurelles, blocage des salaires, libéralisation des prix, fermeture d'usines, privatisation des entreprises. La brutalité de ces mesures entraîne une importante crise économique et sociale car le chômage explose, puisque des pans entiers de l'économie disparaissent notamment l'industrie lourde qui avait été privilégiée pendant des années par les communistes.

2. En Afrique du Sud : la fin de l'Apartheid

- L'Apartheid est une politique dite de « développement séparé », c'est-à-dire une politique de ségrégation raciale imposée par un gouvernement blanc aux populations de couleur en particulier noires. Mise en place en 1948 par le gouvernement Mahan, issu du *National Party*, elle est fondamentalement raciste car elle proclame la supériorité de la « race » blanche sur les autres populations sud-africaines (*coloureds* descendants des esclaves et de leurs maîtres, Indiens venus travailler dans les plantations, et surtout Africains noirs). **Cette prétendue supériorité donne aux Blancs des droits supérieurs dans différents domaines** (droit de vote, liberté de circulation, accès facile à l'éducation, à la santé, aux prêts bancaires, aux professions supérieures, aux syndicats ...). **Cette politique ségrégationniste à grande échelle repose sur plusieurs lois fondamentales en particulier celles de 1949** (interdiction des mariages interraciaux) et de 1950 (loi sur l'interdiction des relations sexuelles interraciales et loi sur l'enregistrement de la population qui institutionnalise la classification raciale). De nombreuses autres lois sont instaurées dans les années 1950, qui aggravent la ségrégation raciale sur le terrain. Les Noirs, qui représentent 75 % de la population, sont relégués sur 15 % des terres, les moins fertiles. Dans toutes les villes, à partir de la loi de 1953, ils sont désormais regroupés dans des quartiers spécifiques, appelés « townships » ; cela génère des millions d'expulsions. Ce sont des quartiers situés en périphérie, abandonnés par les pouvoirs publics, souvent sans électricité ni réseau d'eau, et avec des logements très petits (surnommés les « *matchboxes* », c'est-à-dire boîtes d'allumettes).
- Ce système fait l'objet de condamnations internationales, de la part de l'ONU et des principales puissances, d'autant plus dans les années 1960 et 1970 car les gouvernements sud-africains répriment violemment les mouvements de contestation qui émanent des populations noires. L'Afrique du Sud se retire du Commonwealth au début des années 1960. Des sanctions économiques sont même prises par les États-Unis à la fin des années 1970, tandis que le pays est exclu du CIO (comité international olympique) en 1986.
- Face à la pression internationale et aux contestations croissantes des populations noires, l'État sud-africain commence à assouplir l'Apartheid en 1984. En 1990, tous les partis politiques sont autorisés, en particulier l'ANC (Congrès national africain, fondé en 1912), principal représentant des Noirs et dont le leader, **Nelson Mandela**, est en prison depuis 1964 ; il est libéré le 11 février 1990. **Les premières élections libres se déroulent en 1994 : Nelson Mandela (1918-2013) est élu président de la République d'Afrique du Sud, après avoir obtenu le prix Nobel de la paix l'année précédente.** Conscient des profondes divisions dans le pays, il met en place la Commission de la vérité et de la réconciliation qui travaille entre 1996 et 1998.

C. Le renouveau des conflictualités

1. Le massacre de Srebrenica en 1995 durant la guerre en ex-Yougoslavie

- **Le massacre de Srebrenica s'est déroulé durant la guerre en ex-Yougoslavie qui a eu lieu entre 1992 et 1995.** Faisant au total plus de 200 000 morts, elle a été déclenchée en 1992 par la Serbie, pour essayer de conserver l'unité de la Yougoslavie. Avec l'implosion de la Yougoslavie en 1991-92, qui n'existe plus en tant qu'État fédéral et multinational : la Croatie, la Slovénie et la Macédoine s'autoproclament indépendantes en 1991, puis la Bosnie en 1992. Or, les Serbes, qui représentent la principale nationalité et qui veulent conserver une Yougoslavie unifiée (à leur profit), ne l'entendent pas de cette oreille et interviennent militairement. Une guerre particulièrement violente oppose les Serbes aux Bosniaques de 1992 à 1995 ; le siège et le bombardement de Sarajevo pendant trois ans, capitale de la Bosnie, en devient le symbole.
- **Les Serbes se livrent à une répression féroce, l'exemple le plus grave étant le massacre de Srebrenica organisé par l'armée serbe**, sous la direction de trois généraux, Milosevic, Mladic et Karadzic, avec l'appui des unités de police paramilitaires (notamment la fameuse unité Les Scorpions). Entre le 11 juillet et le 16 juillet 1995, 8 000 hommes et adolescents Bosniaques et musulmans sont assassinés, dans l'enclave de Srebrenica dont ils n'ont pas eu le temps de s'échapper. Le tout sous les yeux impuissants des Casques bleus de l'ONU, qui étaient censés protéger la zone. C'est le plus grand massacre commis en Europe depuis 1945.
- **Les Serbes ont par ailleurs pratiqué contre les populations civiles le nettoyage ethnique.** Cette expression a été pour la première fois définie officiellement par l'ONU en 1993 comme une « méthode rendant un territoire ethniquement homogène par l'usage de la force ou de l'intimidation pour éradiquer des personnes de groupes donnés de ce territoire ». Dès 1992, plus de 700 000 Bosniaques sont déplacés de force.
- **Il faut attendre l'intervention des États-Unis, dans le cadre de l'OTAN, pour qu'une paix soit finalement imposée en 1995 (accords de Dayton).**

2. Le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994

- **Le génocide des Tutsis au Rwanda a fait environ un million de morts entre avril et juillet 1994, soit environ 15 % de la population.** Ce petit pays rural et montagneux d'Afrique de l'Est, peuplé par sept millions de personnes, est alors plongé dans une guerre civile depuis 1990, qui oppose le **Front patriotique rwandais (FPR)** fondé par des Tutsis en exil à la fin des années 1980 aux **FAR (Forces armées rwandaises, responsables du génocide)**. Mais le pays vit en réalité dans une situation de conflits permanents depuis son accession à l'indépendance en 1960, avec l'accès au pouvoir des Hutus qui avaient été jusque-là cantonnés dans des positions subalternes par le colonisateur belge et qui veulent ainsi prendre leur revanche sur les Tutsis, que les Belges avaient au contraire favorisés. **L'armée rwandaise, au service du pouvoir hutu, contribue à conditionner les esprits dans la haine contre les Tutsis.** La logique génocidaire existe plusieurs années avant le paroxysme de 1994 et avec la complicité de l'armée.
- **Le génocide tutsi est un massacre de masse qui, dans ses modalités, apparaît comme très « artisanal ».** Les bourreaux ont en effet tué avec des outils du quotidien, ce qu'ils avaient sous la main : des machettes, des marteaux, des couteaux, des houes, des serpettes, des gourdins ... Ils l'ont fait par ailleurs dans des lieux de proximité, du quotidien : d'une part sur les « collines », terme devenu générique pour désigner les massacres en plein air - au bord des routes, dans les champs, sur le pas des portes des habitations-, et d'autre part dans les écoles et surtout dans les églises, qui sont devenues des pièges pour les Tutsis qui pensaient s'y réfugier en sécurité.
- **Ce génocide a ainsi été largement accompli par des habitants, de simples civils** : il est d'ailleurs qualifié de « génocide de voisinage » par les historiens Stéphane Audoin-Rouzeau et Hélène Dumas. Les massacres ont été largement accomplis par des voisins, des proches, qui connaissaient souvent intimement leurs victimes après de longues années à vivre dans le même village, le même quartier, la même rue. D'une manière générale, la participation des civils est un point commun à tous les génocides du XX^e siècle. **Le génocide n'est donc pas qu'un crime de l'appareil d'État ou d'une bureaucratie, c'est aussi celui d'une société civile qui, par son silence ou sa passivité, quand ce n'est pas sa participation active, a pu se rendre complice des massacres à grande échelle.**

3. Les limites du nouvel ordre mondial.

- **La plupart des affrontements ont désormais lieu à l'intérieur d'un État.** Or, l'ONU a été créée pour résoudre les conflits entre ses membres et non au sein de l'un ou l'autre. Le principe de la souveraineté nationale, qui avait été conçu pour protéger les États d'une agression de la part d'un autre État, est détourné par certains d'entre eux pour massacer leur propre population à l'abri de toute sanction internationale.
- Quant aux États-Unis, alors que, du temps de la guerre froide, ils étaient obligés de maintenir un certain équilibre des forces partout sur la planète, ils ont désormais tendance à ne s'intéresser qu'aux régions qu'ils estiment vitales pour leur sécurité (Amérique latine, Europe, Moyen-Orient) et à délaisser celles qu'ils jugent secondaires (Afrique).

II. Monde multipolaire et nouvelles tensions depuis 2001

Depuis le début des années 2000, la puissance américaine est moins hégémonique. Les relations internationales se compliquent, avec la multiplication des conflits asymétriques et l'affirmation de nouvelles puissances.

A. L'ordre mondial ébranlé par de nouveaux acteurs

1. Le 11 septembre 2001 : des attentats sans précédent sur le sol américain

- Les attentats du 11 septembre 2001 révèlent que l'hyperpuissance n'est pas sans fragilité et que le territoire américain n'est pas invulnérable. Le 11 septembre 2001, les opérations menées par Al-Qaïda touchent les États-Unis, pour la première fois, au cœur de leur territoire. En moins de deux heures, dix-neuf terroristes islamistes réalisent quatre attentats en détournant quatre avions de ligne : deux s'écrasent sur les tours jumelles du *World Trade Center* à New York, un troisième s'écrase sur le Pentagone (siège du département de la Défense) à Washington et un quatrième s'écrase en Pennsylvanie (il était en route pour Washington, mais des passagers ont essayé d'en prendre le contrôle). Ces attentats font 3 000 morts et plus de 6 000 blessés. Ce qui a également beaucoup marqué les esprits à l'époque, c'est qu'ils ont été retransmis en direct par les télévisions du monde entier, en particulier le crash des avions à New York puis l'effondrement des tours. Les services de renseignement de la première puissance mondiale ont été impuissants à prévoir ces attentats et à arrêter les terroristes. Ces attentats sont condamnés par la planète entière, à quelques exceptions près (par exemple Saddam Hussein en Irak).
- L'attaque réveille les souvenirs de Pearl Harbor et les conséquences géopolitiques sont majeures :
 - Le président G. W. Bush réagit fermement, décrétant une « guerre globale contre le terrorisme » (GOWT) et désignant un « axe du Mal » (discours du 29 janvier 2002), rappelant la célèbre expression de Ronald Reagan quand il parlait de l'URSS comme de « l'empire du mal ».
 - G. W. Bush indique qu'aucune distinction ne sera faite entre les terroristes et ceux qui les protègent, visant particulièrement le régime des talibans en Afghanistan où Ben Laden a trouvé refuge et le régime de Saddam Hussein en Irak. Les États-Unis font ainsi la guerre à l'Afghanistan dès 2001, puis à l'Irak en 2003, mais dans ce dernier cas sans l'accord de l'ONU. Certes, dans les deux cas ce sont des victoires américaines, mais, sur le long terme, les deux pays sont profondément déstabilisés et ils sont encore aujourd'hui en proie à la guerre civile.
 - Sur le plan intérieur, le gouvernement fait voter dès octobre 2001 le *Patriot Act*, une loi antiterroriste et sécuritaire qui accroît la surveillance du territoire et la protection des frontières ainsi que l'arsenal législatif contre les terroristes, mais en restreignant les libertés publiques.

2. Des conflits asymétriques.

- La difficulté des États-Unis à se prémunir du terrorisme et à assumer efficacement leur rôle de « gendarme du monde » s'explique principalement par la nature asymétrique des conflits contemporains. En effet, ceux-ci opposent rarement deux armées régulières clairement identifiées, comme lors de la guerre du Golfe. Le plus souvent, des troupes régulières font face à des combattants irréguliers, qui ne se battent pas au nom d'un État et se fondent parmi les populations civiles. D'où l'incapacité de l'armée américaine à stabiliser l'Afghanistan, occupé en 2001 en représailles aux attentats du 11 septembre, ou l'Irak, envahi en 2003 au prétexte d'y instaurer la démocratie et d'y neutraliser de prétendues armes de destruction massive. C'est en Irak en 2006 que plusieurs groupes islamistes forment Daesh : le mouvement apparaît au grand jour en 2013 quand il rompt avec Al-Qaïda et s'étend aussi en Syrie.

ZOOM Définition des guerres irrégulières ou asymétriques

Les guerres irrégulières ou asymétriques sont des guerres qui opposent l'armée régulière d'un État à une armée non conventionnelle composée de combattants appartenant à une milice ou une organisation terroriste ou indépendantiste. Il s'agit donc de l'affrontement entre deux types d'acteurs différents, un État d'une part et une organisation non étatique d'autre part. Ces acteurs non étatiques recourent essentiellement au terrorisme et à la guérilla. C'est une guerre du faible au fort, les groupes non étatiques étant considérés *a priori* comme « faibles » par rapport à l'État. Ce type de guerre est très ancien, et avait déjà été conceptualisé par le général chinois Sun Tzu au VI^e siècle av. J.-C. C'est surtout dans la seconde moitié du XX^e siècle que se développe ce type de guerre, en particulier dans les guerres de décolonisation où la puissance coloniale doit affronter des groupes de rebelles pratiquant la guérilla, ainsi la France durant la guerre d'Indochine (1946-1954) puis les États-Unis lors de la guerre du Vietnam (1964-1975).

B. Un rééquilibrage des puissances : de nouveaux venus dans la cour des Grands

1. Les « émergents »

- La Chine, deuxième puissance mondiale, est devenue un acteur majeur sur tous les continents. La Chine a l'ambition affichée de devenir la première puissance mondiale d'ici le milieu du XXI^e siècle, avec en ligne de mire la date hautement symbolique de 2049 qui sera celle de la célébration des cent ans du régime communiste. Pour cela, elle s'appuie, outre le renforcement de son arsenal militaire, sur une double stratégie, celle du collier de perles et celle des nouvelles routes de la soie officiellement lancée en 2013 par le président Xi Jinping. Le collier de perles, dont l'expression est utilisée par l'administration américaine depuis 2004, est une stratégie qui permet à la marine chinoise de multiplier ses points d'appui (les perles) dans tout l'océan indien pour sécuriser ses approvisionnements stratégiques depuis le Moyen-Orient. Ces points d'appui prennent la double forme de bases militaires chinoises mais aussi la construction de grandes infrastructures portuaires dans des zones stratégiques ce qui permet à la Chine de mettre la main sur des ports : le port de Gwadar au Pakistan (province du Bélaruchistan), les ports de Sittwe et de Dawei en Birmanie, le port d'Hambatota au Sri Lanka, le port de Chittagong au Bangladesh ... Aujourd'hui, ce collier va de Taïwan jusqu'à Djibouti et au Soudan. C'est aussi un moyen de contrer la puissance indienne, ce qui explique les fortes tensions qui existent aujourd'hui entre les deux pays.
- Cette stratégie est désormais incluse dans une autre, pensée à une échelle globale : les nouvelles routes de la soie (ou *one belt, one road*). Très ambitieuse, cette stratégie représente aujourd'hui un budget de plus de 1 000 milliards de dollars et plus de 3 000 infrastructures directement financées par la Chine dans plus de 70 pays. Il s'agit de mieux connecter la Chine à l'Asie centrale, l'Europe et l'Afrique via de gigantesques travaux d'infrastructures portuaires, ferroviaires et terrestres, mais l'objectif final est bien est de renforcer la puissance militaire et donc la capacité de projection mondiale. C'est d'ailleurs sur l'Afrique que la Chine concentre ses efforts. Elle est devenue le premier créancier du continent, détenant 20 % des dettes publiques africaines. L'Éthiopie, par exemple, a reçu plus de 12 milliards de dollars de prêts des banques chinoises depuis 2000, tandis que la ligne Addis-Abeba-Djibouti a été en grande partie construite et financée par des entreprises chinoises. Depuis quelques années, c'est en Égypte que la Chine investit massivement, ainsi que dans la péninsule arabique (Arabie Saoudite et Émirats Arabes Unis).
- La Chine a également des ambitions renouvelées dans le domaine de la conquête spatiale. Outre son lancement dans l'exploration de Mars à partir de 2020, la Chine a annoncé un projet de Grande station spatiale modulaire qui devrait être placée en orbite en 2022, pour une durée de dix ans. La Chine, tout en ayant adopté le libéralisme économique, n'entend pas appliquer les principes du libéralisme politique défendus par les Occidentaux.

2. La Russie, une puissance « réémergente »

- Puissance ré-émergente, héritière de l'ancienne URSS, la Russie de Vladimir Poutine tire profit dans les années 2000 de l'envolée du cours des matières premières dont regorge son vaste territoire. Elle accuse les Occidentaux de chercher à l'encercler en étendant l'UE et l'OTAN vers l'est. Elle dénonce plus généralement l'ordre mondial américain, n'hésitant pas pour ce faire à recourir à la force en annexant la Crimée au détriment de l'Ukraine en 2014, ou en intervenant en Syrie pour soutenir son allié Bachar al-Assad à partir de 2015.
- L'invasion de l'Ukraine en 2022, est une campagne militaire déclenchée le 24 février 2022 sur ordre du président Vladimir Poutine. Elle intervient à la suite de la crise ukrainienne, 2013-2014 qui avait été suivie de la guerre du Donbass à partir de 2014. À son déclenchement, cette attaque militaire est considérée comme la plus importante qu'ait connue l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Russie est accusée, notamment par les Occidentaux, de mener une guerre d'agression contre l'Ukraine. Une série sans précédent de sanctions économiques, culturelles et sportives est progressivement mise en place contre la Russie, tandis que plusieurs pays, parmi lesquels des États membres de l'OTAN et de l'UE, apportent leur aide à l'Ukraine attaquée en fournissant notamment du matériel militaire offensif et défensif, de la nourriture, du matériel médical et d'importantes aides financières. En préalable aux discussions ou négociations, Vladimir Poutine exige le renversement du gouvernement ukrainien, ce qu'il appelle la « dénazification » de l'Ukraine, la dissolution de son armée, la neutralité du pays, la reconnaissance de l'annexion de la Crimée et l'indépendance du Donbass dont les séparatistes ne contrôlaient qu'une partie depuis 2014. Les forces russes sont en outre accusées de nombreux crimes de guerre, notamment lors de frappes visant délibérément les populations civiles dans les villes encerclées, ainsi que de massacres de civils dans les environs de Kiev, découverts après qu'elles en ont levé le siège pour se repositionner à l'est et au sud. En Russie, l'invasion est officiellement appelée « opération militaire spéciale ». Dans le cadre de la propagande d'État et du strict contrôle du récit imposé à la population, l'utilisation de plusieurs mots, parmi lesquels « invasion », « guerre », « bombardements de villes » ou « pertes civiles », y est réprimée par la loi et possible de prison, tandis que les réseaux sociaux sont censurés, tout comme l'ensemble des médias locaux dont plusieurs qui ne sont pas dans la ligne du régime ont dû fermer.

3. Des intérêts divergents.

- Depuis 2009, les dirigeants des **BRICS** se réunissent à intervalles réguliers pour tenter de coordonner leurs actions et ainsi de peser face aux puissances occidentales. Mais les divergences, voire les rivalités entre eux sont très fortes. La Russie qui souffre d'une démographie atone craint l'expansionnisme de son voisin chinois très peuplé. L'Inde et la Chine sont de longue date en lutte pour la suprématie en Asie.
- L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 font craindre à certains un retour de la guerre froide. Pour d'autres, le principal danger serait plutôt que les États-Unis tombent dans le « **piège de Thucydide** » et déclenchent une guerre contre la Chine dont la montée en puissance fragilise leur position dominante.

Zoom - Le « **piège de Thucydide** »

Dans *Vers à la guerre*, son livre à succès paru en 2017, **Graham Allison**, professeur de sciences politiques à Harvard, affirme que la montée en puissance de la Chine a de fortes chances de déboucher sur une confrontation armée avec les États-Unis, en vertu de ce qu'il appelle le « **piège de Thucydide** ». Historien grec du VI siècle avant J.-C., Thucydide a raconté la guerre entre Sparte, puissance dominante, et Athènes, puissance émergente. L'expression « **piège de Thucydide** » désigne une situation dans laquelle une puissance, menacée d'être déchue par une puissance rivale, est tentée de déclencher la guerre tant qu'elle est encore en position de force pour la remporter.

C. La montée en puissance de nouveaux enjeux dans les années 2000

1. Vers une gouvernance mondiale ?

- À défaut d'un utopique gouvernement mondial, une « **gouvernance mondiale** » est progressivement élaborée par divers acteurs. La phase actuelle de la mondialisation conduit à l'émergence d'un nouveau paradigme pour le gouvernement du monde : la gouvernance. Ce terme a d'abord été utilisé dans le monde des entreprises, pour désigner la recherche d'une gestion optimale. Il a ensuite été employé dans les instances visant à évaluer et améliorer les modes de gouvernement des États (le terme devient courant à la Banque mondiale à partir de 1989), et d'abord des États pauvres demandant des programmes d'aide au développement. Enfin la global governance désigne aujourd'hui la régulation universelle de problèmes qui se posent à l'échelle de l'humanité entière.
- Deux voies sont envisagées, toutes deux désignées par le terme de gouvernance :**
 - La première voie renvoie aux États, qui se sont saisis de l'aspiration à la gouvernance. Dès les années 1970, confrontés à la crise, les pays industrialisés ont voulu relancer la coordination des politiques économiques par l'institutionnalisation de rencontres multilatérales au sommet. C'est ainsi qu'en 1974 naît le G6 qui s'ouvre au Canada en 1975 puis à la Russie en 1998. À la suite de la crise de 2008, il s'élargit pour former le G20 afin de tenir compte des nouveaux équilibres de l'économie mondiale, en particulier de l'ascension des pays émergents. Cette « voie » correspond à des négociations internationales classiques, mettant en jeu les concepts traditionnels de multilatéralisme, de rapport de forces entre PDEM, PED, puissances émergentes, etc.
 - La seconde voie propose un nouveau mode de gestion des relations internationales à mi-chemin entre un gouvernement mondial, jugé irréalisable, et la simple coopération entre nations. Elle remet en cause le monopole de l'État sur les affaires mondiales en prétendant associer, dans une relation horizontale, sans domination, acteurs étatiques, supra-étatiques (ONU, organisations régionales) et non étatiques (influence grandissante des FTN, des scientifiques, des ONG...)

2. Les enjeux environnementaux, climatiques et sanitaires

- De plus en plus de phénomènes environnementaux ont un impact mondial aujourd'hui, comme l'ont montré par exemple les catastrophiques incendies en Australie de 2019 et 2020. C'est lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 que la question du changement climatique est devenue officiellement un enjeu des relations internationales, même si une première conférence sur le climat avait eu lieu en 1979 à Genève et si le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a été fondé dès 1988 par l'ONU. Une Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a été mise en place lors de ce Sommet, sous l'égide de l'ONU, adoptée par 154 États (et aujourd'hui par 197 États). Elle reconnaît l'existence d'un changement climatique, dans le sens d'un réchauffement, lié aux activités humaines. Elle reprend les principes de la déclaration du Sommet de Rio et ceux de l'Agenda 21 (développement durable, pollution, santé, pauvreté, gestion des déchets ...). La Convention-cadre fonctionne via la Conférence des parties (abrégée en COP), qui est l'organe qui prend les décisions. La COP se déroule chaque année, en général dans un lieu différent. La première a eu lieu en Allemagne en 1995.

- **Les accords internationaux sur le changement climatique n'existent que depuis une vingtaine d'années, ce qui est très récent à l'échelle de l'Histoire.** L'objectif prioritaire est de limiter l'augmentation de la température mondiale au cours du XXI^e siècle, et, pour cela, de faire s'engager les États sur la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (CO₂).
 - **Le premier accord international est le protocole de Kyoto signé en 1997**, lors de la troisième COP. Il est décidé une réduction de 5 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012.
 - **Il faut attendre 2015 pour trouver un nouvel accord, lors de la COP 21 qui se tient à Paris.** Elle débouche sur un accord historique, plus important que celui de Kyoto: la hausse des températures mondiales d'ici la fin du siècle ne devra pas excéder 2 ou 1,5 °C.
 - **La COP 24 de Katowice** (Pologne) en 2018 détaille les règles techniques d'application de l'accord de Paris.
 - **Celle de 2019, la COP 25, à Madrid, est plutôt un échec**, malgré la forte médiatisation et l'importance des moyens déployés. L'objectif final marque d'ailleurs un recul par rapport à l'accord de Paris : la hausse des températures d'ici à la fin du XXI^e siècle est repoussée jusqu'à + 3,2 °C (contre 1,5 à 2 °C décidés en 2015).
 - La COP 26 est organisée en 2020 à Glasgow (Écosse). Un des sujets les plus épineux est constitué par les marchés carbone, instaurés lors du protocole de Kyoto puis mis à jour lors de la COP 21.
- **Les avancées restent modestes, car ces accords résultent d'après négociations et de rapports de force entre les États.** Ils révèlent une fracture persistante entre deux groupes d'États: d'un côté la plupart des pays d'Afrique et d'Amérique latine, les petits États insulaires (ceux qui sont les plus menacés par la montée du niveau de la mer) et l'Union européenne, soutenus par les ONG, de l'autre quelques États parmi les plus gros pollueurs (États-Unis, Chine, Brésil, Inde, Japon, Australie, Arabie Saoudite ...) qui campent sur leurs positions. Au final, seuls 80 États se sont engagés mais ils ne représentent que 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.
- **En parallèle, des objectifs climatiques sont mis en place par certaines organisations régionales.** L'Union européenne est la plus avancée en la matière. Elle s'est ainsi fixée en 2019, dans le cadre d'un *green deal*, l'objectif la neutralité carbone d'ici à 2050 ; mais la Pologne ne s'y est pour l'instant pas ralliée, car elle est encore très dépendante du charbon.
- Avec l'accélération de la mondialisation, les enjeux sanitaires apparaissent de plus en plus cruciaux. C'est ce que montre l'épidémie de coronavirus (covid-19) débutée en Chine en décembre 2019 puis propagée dans le monde entier (et donc devenue une pandémie) durant l'année 2020. En septembre 2020, Antonio Gutteres, le Secrétaire général de l'ONU, a constaté l'échec de la coopération internationale face à la pandémie de covid-19 : pour lui, la pandémie de Covid-19 « met manifestement à l'épreuve la coopération internationale -épreuve à laquelle nous avons échoué [...] Cette situation a été créée par le manque de préparation, de coopération, d'unité et de solidarité à l'échelle mondiale ». En effet, dans un monde où les menaces sont interconnectées, le besoin de gouvernance mondiale est criant. Les débats qui découlent de ces constats, notamment la capacité d'engager une campagne de vaccination à l'échelle mondiale, sont loin d'être tranchés.

2. Lutter contre les groupes terroristes islamistes

- **Depuis une dizaine d'années, une coopération internationale s'est développée pour mieux lutter contre les groupes terroristes islamistes, car ils représentent une menace mondiale compte tenu de leur capacité d'action sur les territoires des pays occidentaux, ainsi que l'ont montré les nombreux attentats depuis 2012 en France et dans d'autres pays européens. Le Sahel est un cas emblématique.** La France est ainsi engagée militairement dans toute la région, d'abord au Mali dès 2013 (opération Serval) puis dans l'ensemble du Sahel depuis 2014 (opération Barkhane). Sur un territoire vaste comme l'Europe, c'est une véritable guerre qui est menée dans lequel l'armée française paye un lourd tribut ; 13 soldats ont ainsi trouvé la mort en novembre 2019 dans le cadre d'une opération visant des islamistes. La coopération est aussi régionale, avec le G5 Sahel mis en place en 2014 et regroupant les 5 États sahéliens les plus menacés (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad). Une force militaire conjointe a été mise en place en 2017 mais, faute de budget, elle n'a pas encore fait ses preuves. Le principal acteur militaire dans la région demeure la France.
- **La lutte contre l'État islamique est un autre exemple de coopération internationale.** Une coalition internationale de 22 pays menée par les États-Unis est mise en place dès 2014, rejoints par la Russie en 2015. Les nombreuses frappes aériennes, complétées par des opérations au sol, ont permis de réduire considérablement le territoire de l'organisation terroriste ; son chef a même été tué par les États-Unis en octobre 2019. Aujourd'hui, l'État islamique n'a plus de territoire, même si des cellules clandestines restent actives en Syrie et en Irak.

3. La question des réfugiés

- Les réfugiés sont des migrants qui sont dans l'**obligation de quitter leur pays pour fuir une persécution et un danger imminent pour leur vie**. Le statut de réfugié est reconnu par le droit international depuis 1951 (convention de Genève et création par l'ONU du HCR, Haut commissariat aux réfugiés). Les réfugiés sont environ 20 millions dans le monde aujourd'hui, tandis qu'ils sont des dizaines de millions à vouloir obtenir ce statut protecteur (ils sont alors appelés « demandeurs d'asile »). Avec la multiplication des guerres et des menaces contre les populations civiles depuis les années 1990, le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter.
- L'accueil et la gestion des réfugiés est un **épineux problème politique qui réclame une vraie gouvernance mondiale**. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés recensait plus de 5 millions de personnes, dont près de 4,8 millions d'Ukrainiens, qui ont fui l'Ukraine 51 jours après l'invasion ordonnée par le président russe Vladimir Poutine. L'Europe n'a pas connu un tel flot de réfugiés depuis la Deuxième guerre mondiale.
- Il existe également, désormais, des **réfugiés climatiques, poussés à quitter leur pays à cause d'une dégradation environnementale irréversible**. L'ONU prévoit 250 millions de ces réfugiés dans le monde en 2050 et cherche à pousser les États à passer des accords régionaux pour assurer la gestion de ces réfugiés. Les îles Tuvalu, dans le Pacifique, victimes de la montée du niveau des eaux, sont en cours de négociation depuis les années 2000 avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; plusieurs milliers d'habitants se sont déjà installés dans ces pays.

